

Normes professionnelles des éducatrices et éducateurs à l'enfance

Profil pour la garde des poupons et Profil pour les services de garde scolaires

Les *Normes professionnelles des éducatrices et éducateurs à l'enfance* décrivent ce qu'une personne doit savoir et être capable de faire afin d'exercer cette profession de façon efficace, efficiente et sécuritaire. Les normes s'appliquent à toute personne qui assure l'éducation et la garde des enfants de 0 à 12 ans, dans divers environnements de garde et pour différents groupes d'âge.

En plus des *Normes professionnelles des éducatrices et éducateurs à l'enfance*, deux ressources sont offertes aux éducatrices qui travaillent avec les poupons et avec les enfants d'âge scolaire. Le Profil pour la garde des poupons et le Profil pour les services de garde scolaires fournissent des renseignements additionnels sur les compétences et les connaissances requises des éducatrices travaillant avec ces groupes d'âge, et constituent un complément (et non une substitution) aux *Normes professionnelles des éducatrices et éducateurs à l'enfance*.

Profil pour la garde des poupons

Le Profil pour la garde des poupons a été élaboré et mis à jour par des éducatrices œuvrant auprès des poupons dans des garderies ou CPE au Canada. Ce Profil développe 47 sous-tâches des *Normes professionnelles des éducatrices et éducateurs à l'enfance*, en mettant l'accent uniquement sur les compétences et connaissances nécessaires dans un environnement de garde des poupons. Le Profil comporte les sections suivantes :

- Développement et apprentissage de l'enfant, et soins aux enfants
- Relations avec les familles et avec la collectivité
- Équipement et installations
- Développement personnel et professionnel

Le Profil pour la garde des poupons dresse un tableau actuel des compétences, connaissances et habiletés nécessaires aux éducatrices qui travaillent avec les poupons dans un service de garde.

Profil pour les services de garde scolaires

Le Profil pour les services de garde scolaires a été élaboré par des éducatrices travaillant avec des enfants d'âge scolaire au Canada. Ce Profil développe 27 sous-tâches des *Normes professionnelles des éducatrices et éducateurs à l'enfance*, en mettant l'accent uniquement sur les compétences et connaissances nécessaires dans un milieu de garde scolaire. Le Profil pour les services de garde scolaires dresse un tableau actuel des compétences, connaissances et habiletés nécessaires aux éducatrices qui travaillent dans un service de garde scolaire. Les compétences et connaissances sont regroupées sous neuf tâches :

- Favoriser le développement des enfants et orienter leur comportement
- Élaborer, mettre en œuvre et évaluer la programmation des activités
- Favoriser le développement global de tous les enfants
- Répondre aux besoins en matière de santé, de bien-être et de sécurité
- Comblent les besoins nutritionnels
- Orienter le comportement des enfants
- Aménager et maintenir un environnement sécuritaire
- Utiliser la technologie numérique
- Collaborer avec les écoles

Le Profil pour les services de garde scolaires comprend également des renseignements sur les tendances et enjeux qui touchent aujourd'hui la profession; on y retrouve une section exposant comment détecter et contrer l'intimidation chez les enfants d'âge scolaire; ainsi que des sections sur l'enseignement de la responsabilité sociale et civique aux enfants d'âge scolaire, et sur l'utilisation de la technologie numérique dans un environnement de garde scolaire.

Comment utiliser les Normes professionnelles et les Profils

Éducatrices à l'enfance

Auto-évaluation : Utiliser les normes pour comparer ses compétences et connaissances à celles qui sont nécessaires pour exercer la profession; pour se fixer des objectifs professionnels et des objectifs d'apprentissage; et pour cerner les possibilités de formation et de perfectionnement professionnel.

Progression de carrière : Utiliser les normes pour comprendre ce qui est exigé d'une éducatrice à l'enfance dans différents milieux de garde et avec des enfants d'âges variés; pour acquérir les compétences et les connaissances nécessaires afin d'obtenir de l'avancement; pour rédiger les documents nécessaires en vue de soumettre sa candidature à un poste d'éducatrice à l'enfance; et pour se préparer à l'agrément ou demander un permis.

Gestionnaires de services de garde à l'enfance

Rédiger des descriptions d'emploi : Utiliser les normes pour définir les attentes à l'endroit des candidates; pour clarifier les besoins d'embauche en cernant les lacunes de l'organisation sur le plan des compétences et des connaissances; et comme document de référence pour expliquer le rôle de chaque personne dans l'organisation.

Préparer et mener des évaluations du rendement : Utiliser les normes pour mesurer le rendement; pour cerner les compétences et les connaissances que doit posséder le personnel; pour connaître les forces et les faiblesses du personnel; pour identifier les besoins de formation du personnel; et pour fixer les objectifs du personnel relativement au perfectionnement professionnel et à l'apprentissage.

Assumer un leadership : Utiliser les normes pour aider à sensibiliser la communauté; comme outil pour faciliter la collaboration avec les parents, les bénévoles et d'autres intervenants; et pour améliorer l'ensemble de ses compétences en ce qui a trait au leadership et aux communications.

Formateurs et enseignants du postsecondaire

Orienter, évaluer et améliorer les programmes d'études : Utiliser les normes pour connaître les exigences minimales concernant les compétences, connaissances et habiletés à couvrir dans un nouveau programme; comme outil d'évaluation des programmes, afin de s'assurer que les compétences nécessaires à la profession sont couvertes dans les programmes existants; et pour établir des comparaisons avec les pratiques actuelles, et fixer les buts et objectifs des étudiantes relativement à l'apprentissage.

Améliorer la transférabilité des titres de compétences : Les normes ont été élaborées par des éducatrices à l'enfance représentant les provinces et territoires canadiens, et peuvent être utilisées pour définir les titres de compétences sanctionnant les études, de façon à tenir compte des réalités propres à ces régions. Utiliser les normes pour cerner les compétences et connaissances requises afin de travailler dans divers environnements professionnels, ainsi qu'avec des enfants de différents groupes d'âge ou milieux ou ayant des besoins particuliers.

Décideurs politiques

Évaluer les programmes d'études : Utiliser les normes pour établir des comparaisons avec les pratiques actuelles et pour déterminer si les exigences minimales concernant les compétences, connaissances et habiletés sont couvertes dans les programmes d'études.

Améliorer la transférabilité des titres de compétences : Les normes ont été élaborées par des éducatrices à l'enfance représentant les provinces et territoires canadiens, et peuvent être utilisées pour définir les titres de compétences sanctionnant les études, de façon à tenir compte des réalités propres à ces régions. Utiliser les normes pour cerner les compétences et connaissances requises afin de travailler dans divers environnements professionnels, ainsi qu'avec des enfants de différents groupes d'âge ou milieux ou ayant des besoins particuliers.

Agrément et délivrance de permis : Utiliser les normes pour faciliter la mobilité professionnelle en développant des programmes d'agrément et de délivrance des permis qui sont reconnus à l'échelle nationale; pour déterminer les compétences nécessaires à l'agrément et à la délivrance des permis; pour rendre les programmes plus uniformes, afin que tous les apprenants puissent satisfaire aux exigences relatives à l'agrément et à la délivrance des permis; pour réduire les obstacles à la mobilité professionnelle grâce à l'acquisition de titres de compétences.